

N/REF : 23/02/2026 15H51 C:000053 I:02533
V/REF : AC/C40726
V/Email reçu le Lundi 23/02/2026 a 15H51

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. JDLI
IMMEUBLE : JRD LISE - JDLI
RUE JEANNE MALIVEL
.
35230 ST ERBLON

Rennes, le 26 Février 2026

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : 8 PROMENADE JEANNE MALIVEL - PARTIE COMMUNE HALL ENTRÉE

MOTIF : FUIITE DANS HALL ENTRÉE SUR LE MUR FACE A L'ASCENSEUR
VENANT POTENTIELLEMENT DU LOGEMENT 18 1ER ÉTAGE MME DUDAEVA 0605569809

Donneur d'ordre : M. V BRIENS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 24/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RECHERCHE DE FUIITE
CONTROLE LOGEMENT
CONSTAT : RIEN A SIGNALER
CONTROLE DU COMPTEUR
CONSTAT : PAS DE FUIITE DANS LE LOGEMENT 18
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL
REMARQUE : UNE SOCIÉTÉ DE NETTOYAGE EST INTERVENUE RÉCEMMENT POUR
NETTOYER LA FAÇADE, PRÉSENCE D'EAU CERTAINEMENT LIÉE

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 24/02/26 a 22H18 vbriens@aiguillon.com

CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 24/02/26 A 22:18 M. V BRIENS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL007-Ff RFE simple	EF-EC/Chauf.=<2h PP	1	100,00	100,00
TOTAL H.T.					100,00
T.V.A. a 10,00%					10,00
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>110,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Mars 2026
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.